



Stop au harcèlement !

publié le 13/02/2012

Au collège, sur internet...

<http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr>

10 CONSEILS
contre le harcèlement

Si tu es victime

- 1 Se confier**
N'aie pas honte ou peur des représailles ! Que tu confies à un adulte du collège mais aussi à tes parents, à ton grand frère ou ta grande sœur, ne laisse jamais la situation s'installer dans le temps.
- 2 Se protéger**
Pour éviter tout problème sur Internet, ne donne jamais de détails sur ta vie privée et réfléchis avant de diffuser des photos. Ne donne jamais tes mots de passe, ce sont des informations très personnelles.
- 3 Signaler un abus**
Sur Facebook, tu peux signaler un contenu abusif et « bloquer » les amis qui n'en sont pas. Les comptes des agresseurs peuvent eux aussi être bloqués. Va faire un tour sur ce centre d'aide : www.facebook.com/safety/
- 4 Téléphoner**
Si tu es victime de harcèlement à l'école, tu peux appeler le numéro gratuit « Stop Harcèlement » : 08 00 80 70 10.
- 5 Porter plainte**
Dans les cas les plus graves, il est possible de porter plainte contre l'auteur du harcèlement. C'est à tes parents, qui sont tes représentants légaux, d'effectuer cette démarche.

Si tu es témoin

- 6 Soutenir**
Bien souvent, les élèves victimes de harcèlement sont mis à l'écart de la classe. Ne participe pas à cet isolement, force et n'hésite pas à aller leur parler.
- 7 Ne pas rire**
S'il cesse d'avoir une « majorité silencieuse », ou pire, un public hilare face à lui, l'agresseur n'aura sans doute ses brimades. Les témoins ont un grand rôle à jouer contre le harcèlement à l'école.
- 8 En parler**
Adresse-toi à un délégué de classe ou à un adulte du collège si tu es témoin d'un cas de harcèlement. S'il existe des médiateurs, ils peuvent aider à dénouer la situation.
- 9 Ne pas participer**
Si tu reçois un message ou une photo humiliante « à faire tourner », supprime le message plutôt que de le transférer à tes amis. Tu pourrais ainsi briser la chaîne du harcèlement.
- 10 Convaincre**
Si le harcelleur fait partie de ton groupe d'amis, essaie de le raisonner et de comprendre pourquoi il agit ainsi. Veux-tu faire du mal aux autres, est-ce aussi un signe de mal-être.

Retrouve conseils et outils pratiques sur
AGIR CONTRE LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE GOUV.FR

Merci de diffuser

Un numéro d'appel national « Stop Harcèlement » : 0808 80 70 10 (appel gratuit depuis téléphones fixes et portables)

Des conseillers-psychologues, juristes, conseillers scolaires sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9h à 21h et le samedi de 9h à 13h, tout au long de l'année (sauf les jours fériés).

Ils vous écouteront, vous donneront des conseils et pourront vous proposer de prendre contact avec le référent « harcèlement » au sein de votre académie.



Application Facebook « STOP au harcèlement à l'École ! » : pour dire stop et sensibiliser votre entourage
www.facebook.com/agircontreleharcelementalecole

Net Écoute : des experts du cyber-harcèlement répondent à vos questions

► **Numéro vert : 0820 200 000.** Un numéro gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h. Un écoutant spécialisé répond à toutes vos questions sur le cyber-harcèlement.

► **E-mail :** Posez vos questions de façon anonyme et confidentielle, un conseiller Net Écoute vous répondra en fonction de votre profil :

► - Élève : www.netecoute.fr/discuter.php?via=email 

► - Parents : www.info-familles.netecoute.fr/contact.php?via=email 

► - Professionnels de l'éducation : www.netecoute.fr/discuter.php?via=pros 

► **Chat :** L'équipe de spécialistes Net Écoute est à votre disposition pour n'importe quelle question au sujet d'internet, du téléphone portable ou des jeux vidéo.

► **Dialoguez** en direct avec un conseiller Net Écoute de 9h à 19h :

www.info-familles.netecoute.fr/contact.php 

Rendez-vous sur le site de l'association e-Enfance pour des ressources complémentaires : www.e-enfance.org/ 

Document joint



Livret "stop au harcèlement" (PDF de 898.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.